



Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture
Catégorie B - Filière médico-sociale
Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

35h selon plannings définis (semaines hautes et semaines basses)
Réunions en soirée ponctuellement



Rémunération statutaire (cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture) + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire et à la mutuelle santé, adhésion au CNAS, carte titres restaurant.

Poste à pourvoir en septembre 2026

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



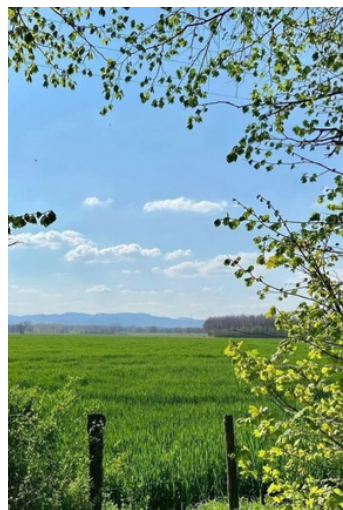
Micro-crèche Croq' Cinelle
01380 ST-CYR-SUR-MENTHON
Entre Bourg-en-Bresse et Mâcon

La Communauté de communes de la Veyle recrute un-e Auxiliaire de puériculture pour sa micro-crèche Croq' Cinelle.
Placé(e) sous l'autorité de la Directrice du service Petite Enfance, en lien avec les familles, vous prenez en charge les enfants en veillant à leur adaptation, leur bien-être.

> MISSIONS

- Identifier les besoins de chaque enfant : repas, sommeil, soins d'hygiène et de confort, en mettant en place les conditions favorables pour y répondre au regard de l'état général des enfants et du respect des protocoles
- Assurer la préparation des repas livrés en liaison froide (remise en température, mixage, échantillon, relevé de température, régime particulier...)
- Assurer les transmissions auprès des membres de l'équipe et des familles
- En fonction des besoins et envies des enfants, organiser des jeux ou activités, mettre en place des activités d'éveil diversifiées : manuelles, sensorielles, psychomotrices...
- Favoriser l'autonomie tout au long de la journée (habillage/déshabillage, lavage de mains, alimentation, acquisition de la propreté...)
- Participer aux animations ponctuelles : bibliothèque, goûter des familles, spectacle...
- Echanger quotidiennement avec les collègues pour permettre une continuité de soins et d'activités auprès des enfants
- Participer aux réunions d'équipe
- Rendre compte d'observations ou de situations permettant de faire évoluer le projet d'établissement
- Effectuer au retour de formation individuelle un compte-rendu et pointer les éléments pouvant servir à l'équipe et à l'amélioration de la structure
- Accueillir et encadrer des stagiaires
- Assurer l'entretien du matériel et des jeux, ainsi que le « petit » entretien quotidien (entretien du linge, remise en état de la cuisine, nettoyage des tables et sols après les repas, désinfection des tapis de change en milieu de journée...)
- Assurer la continuité de direction en l'absence du directeur

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.





RENSEIGNEMENTS

Stéphanie SERMONAT
Directrice du Service
Petite Enfance
03 85 31 74 69

Direction des
Ressources Humaines
03 85 23 90 15

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre
CV et lettre de
motivation à :
Communauté de
Communes de la Veyle
M. Christophe
GREFFET, Président
10 rue de la Poste
01290 PONT-DE-
VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

> QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Diplôme d'Etat d'Aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture
- Conditions d'exercice réglementées
- Connaître les étapes de développement de l'enfant et savoir s'adapter en fonction de ses rythmes et réactions
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Connaître les techniques de nettoyage des structures petite enfance
- Savoir analyser les pratiques et les remettre en cause

> CAPACITES PERSONNELLES

- Avoir un discours professionnel et adapté aux enfants et aux parents.
- Favoriser la dynamique d'équipe
- Être solidaire avec ses collègues
- Savoir être à l'écoute de la hiérarchie et lui transmettre les informations nécessaires
- Secret professionnel
- Attitude positive

> SPÉCIFICITÉ DU POSTE

- Vaccinations obligatoires

